



PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SECTEUR 2

Lundi 1^{er} Février 2021
VISIOCONFERENCE ELECTRONIQUE

Présents Président(e)s de Districts :

Mme Evelyne BAUDUIN (Artois)
MM Marc TOUCHET, Président ANPDF (Indre) – Chakib BACHIRI (représentant le Président des Flandres) - François CHARASSE (Hauts-de-Seine) - Claude COQUEMA (Oise) – Philippe COLLOT (Seine-et-Marne) - Claude DELFORGE (Val-d'Oise) – Claude DEVILLE-CAVELLIN (Essonne) - Philippe GALLE (Indre-et-Loire) – Nasser GAMMOUDI (Seine-Saint-Denis) – Benoît LAINÉ (Loiret) – Laurent LEGENDRE (Loir-et-Cher) - Franck PORET (Côte d'Opale) – Jean-Pierre MEURILLON (Yvelines) – Pascal POIDEVIN (Aisne) – Philippe SURMONT (Paris) – Pascal TRANQUILLE (Somme) - Patrick TROYSI (Eure-et-Loir) – Denis TURCK (Val-de-Marne)

Présents Membres Honoraires : Fernand DUCHAUSSOY (Côte d'Opale) – Georges FLOURET (Côte d'Opale) - François THISSERANT (Essonne)

Assistent : Raymond FOURNEL, Trésorier Général ANPDF (Haute-Loire)
Brendan BARRAU secrétariat

Excusés : Stéphane ISLIC (Escaut) – Marc TERMINET (Cher)

Début 18H15

Préambule – Intervention de Marc Touchet

Claude Delforge, Président du District du Val-d'Oise et Secrétaire Général de l'ANPDF ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes à cette réunion électronique. Triste de ne pouvoir se retrouver physiquement avec ses collègues, il salue cette réunion électronique qui permet d'avancer. Il salue la seule Présidente de ce secteur ainsi que les 8 nouveaux Présidents. Il remercie Brendan Barrau pour l'aide apportée tant sur l'organisation que sur le compte-rendu de séance qui sera réalisé. Explique que cette aide est dissociée de son activité professionnelle, et qu'il entre dans le cadre d'une démarche d'autoentreprise.

Il informe qu'un des points de l'ordre du jour est que le secteur 2 a notamment besoin d'un titulaire et de 2 suppléants.

Monsieur Delforge passe la parole au Président de l'ANPDF, Marc Touchet, lequel s'excuse d'avance de sa participation partielle à cette réunion car il doit se rendre à un conseil municipal. Il remercie également les nouveaux présidents de s'intéresser à l'ANPDF, remercie les anciens et les honoraires de poursuivre leur participation.

Il souligne son attachement à ce secteur 2 puisqu'il en est issu en tant que Président du District de l'Indre (depuis 2008) ; il rappelle l'objet social de l'ANPDF qui est une association permettant d'enrichir les échanges entre Présidents, de réfléchir collectivement et faire remonter des propositions ou des interrogations. Il espère que les 91 districts adhéreront à l'ANPDF ce qui est bien parti et ce qui constituera une preuve de l'unité et de la force des Présidents de Districts.

Il remercie d'ailleurs Raymond Fournel le Trésorier pour son travail financier et son suivi sur toutes les cotisations, surtout en cette période de renouvellement.



Il souligne la problématique de la Covid-19 et les différentes conséquences pour les clubs et pour le personnel de chaque instance. Il souhaite également rappeler le sujet financier du moment pour la FFF eu égard à la résiliation de contrat télé (LFP-Média Pro) et l'absence de recettes billetterie notamment. Tout autre sujet est bien sûr le bienvenue, la parole étant libre pour tous pour partager son expérience et ses interrogations.

Il revient sur le courriel de Nasser Gammoudi regrettant l'absence de concertation sur l'ordre du jour de la séance, et concède que cet ordre du jour a été décidé rapidement dans l'objectif de provoquer cette réunion, qu'il est commun à tous les secteurs, et confirme que les prochaines réunions de secteur amèneront plus de concertation en amont.

Désignation des 2 titulaires et 2 suppléants

Comme indiqué par Claude Delforge, il convient de remplacer M Georges Flouret comme membre titulaire du secteur 2. M Pascal Poidevin se propose comme candidat ce qui est accepté par les membres présents à l'unanimité.

Il est indiqué que ce remplacement durera jusqu'à l'élection des membres du Comité de Direction de l'ANPDF, à l'occasion de l'AG qui sera organisée cette année 2021.

Rappel : chaque secteur doit compter 2 titulaires, lesquels deviennent membres du Comité de Direction. En conclusion :

Titulaire n°1 : Claude Delforge Président du District du Val-d'Oise

Titulaire n°2 : Pascal Poidevin Président du District de l'Aisne

Suppléant n° 1 : Patrick Troysi, Président du District Eure-et-Loir

Suppléant n°2 : Philippe Collot Président du District de Seine-et-Marne

Point sur la position des salariés en cette période Covid-19

Mme la Présidente du District Artois et tous les Présidents de Districts présents font état de l'utilisation du dispositif du chômage partiel pour leurs salariés, en raison de la faible activité et de l'absence des actions football. Ce dispositif devrait être reconduit sur les prochaines semaines.

Les taux de mise en chômage partiel concernant les salariés sont variables d'un district à l'autre, sachant que :

- Pour plusieurs districts les techniciens travaillent parfois jusqu'à 100% eu égard au maintien des formations techniques, des dossiers qu'ils doivent traiter, les dossiers labels à instruire, certaines actions football autorisées (Efoot ou Foot Loisirs), et des nombreuses Visio qu'ils doivent assumer ;
- Les salariés administratifs sont majoritairement en chômage partiel, la plupart étant présent 1 à 2 jours par semaine ;
- La plupart des districts sont fermés au public mais beaucoup ont opté pour une permanence téléphonique et une réponse aux questions par messagerie ; des réunions restent possibles avec le respect strict des gestes barrières ;
- Certains districts se cantonnent à reverser aux salariés l'indemnité légale du chômage partiel, d'autres continuent de payer leurs salariés à 100%, position susceptible d'évoluer.
- Certains districts qui sont la base du minimum légal évoquent la possibilité d'octroyer des primes aux salariés en fin de saison pour combler et au regard de la situation économique et contextuel du moment.

Tous les présidents de districts se désolent d'une perte de 5 à 15% de licenciés, espérant une reprise rapide. Les districts restent suspendus aux décisions gouvernementales et espèrent une reprise au plus vite, mais surtout souhaitent connaître, comme tous les clubs, la date de reprise au plus vite.

M Jean-Pierre Meurillon partage ces inquiétudes et ajoute la crainte de voir les licenciés solliciter un remboursement de leur cotisation auprès des clubs du fait de manque de pratique, considérant que



c'est la 2^{ème} saison de crise, entraînant un séisme financier pour les clubs qui souffriront encore plus et demanderont une aide aux instances.
Il est rappelé à ce sujet la position non alarmiste du CNOSF, sachant qu'il ne s'agit que d'un avis.

Questions diverses

- ***Sujet du versement des indemnités pour le Président de District***

Sur ce point, une discussion s'engage avec les remarques suivantes :

- o La légalité d'une telle mesure (autorisée et encadrée par le Code des Impôts)
 - o La décision est votée in fine par les Clubs
 - o Peut permettre à des actifs de se lancer dans cette mission de Président de District
 - o Difficile de distinguer un président bénévole d'un président indemnisé
 - o L'intérêt financier paraît peu compatible avec le bénévolat
- Sur ce sujet Marc TOUCHET rappelle que le débat reste ouvert, chacun pouvant évoquer des arguments recevables.

- ***Sujet du boîtier Fortinet – matériel informatique pour les districts.***

Les Présidents de districts regrettent l'information reçue par mail de la part de la LFA sur l'achat obligatoire dans un laps de temps court pour la sécurisation de leur système informatique, et ce via un prestataire externe à savoir IPKOL.

Il est regretté que cette information n'ait fait l'objet a priori d'aucune anticipation ni négociation, le tarif étant bien plus onéreux que dans le passé (2 fois plus cher).

- ***Sujets financiers***

Les Présidents abordent le point de l'attribution des indemnités de formation lesquelles sont reversées par la FFF aux districts à parts égales, mais qui n'ont pas évolué depuis leur mise en place, soit près de 15 ans, et déplorent le manque de transparence car les chiffres ne sont pas connus.

Les Présidents s'inquiètent de l'absence à ce jour de diffuseurs de la Ligue, les droits télé n'étant pas attribués faute d'accord sur les prix planchers espérés par la LFP.

Les Présidents s'interrogent sur l'avenir et l'orientation du FAFA.

Pour terminer, est évoqué le sujet des formations dirigeants dans la mesure où s'il est acquis que les formations théoriques des éducateurs se déroulent même en ce temps de crise sanitaire, et qu'au contraire les formations d'arbitres ne peuvent pas se dérouler (interdiction des IR2F), les formations de dirigeants en distanciel ont bien du mal à amener l'adhésion des clubs.

Claude Delforge tient encore une fois à remercier l'ensemble des acteurs pour la qualité des échanges, et a conscience de l'attente particulière des Clubs dans ce moment de crise, et il est important que les présidents soient les 1^{er} relais pour exprimer cette souffrance.

Fin : 20H15